



André Lemoine

Mézières 1892 - 1962 Les Sables d'Olonne
Résistant et Déporté.

André Lemoine fait des études de droit à Reims et devient avocat à Charleville-Mézières puis juge à Rocroi. Appelé sous les drapeaux en 1912, il ne quittera l'uniforme qu'à la fin de la guerre. En 1937, il est nommé à sa demande juge d'instruction au tribunal des Sables d'Olonne.

En 1940, il refuse de prêter serment au gouvernement de Vichy. A 50 ans, en 1942, il s'engage dans la Résistance, usant de ses fonctions de juge pour mettre à l'abri des personnes recherchées. Il les cache à la maison d'arrêt du boulevard Pasteur (aujourd'hui détruite) ou les prévient de leur arrestation prévue par la Gestapo ou la police française. Il opère avec Emmanuel Garnier ou Gaston d'Hostel. Dénoncé, il est arrêté en mai 1944 puis interné à Compiègne, et déporté le 15 juillet à Neuengamme, avec Stéphane Moreau, ancien préfet de Vendée. Début avril 1945, à l'approche des alliés, les SS évacuent le camp vers Theresienstadt (Terezin). Le camp est libéré par le maquis tchèque suivi par l'Armée rouge quelques jours plus tard, le 8 mai 1945. André Lemoine est rapatrié en France par les Américains. Il décède le 15 avril 1962 aux Sables d'Olonne.